



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Lutte contre la délinquance en Polynésie

Question au Gouvernement n° 2747

### Texte de la question

#### LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE EN POLYNÉSIE

**M. le président.** La parole est à Mme Nicole Sanquer.

**Mme Nicole Sanquer.** Ma question s'adresse au ministre de l'intérieur. Le mois dernier, tout en indiquant que la délinquance était contenue sur notre territoire, le haut-commissaire de la République en Polynésie française a établi des priorités en la matière : la lutte contre les drogues, la lutte contre les violences familiales, la poursuite des actions de prévention et de répression dans le domaine de la sécurité routière.

Vous n'ignorez pas, monsieur le ministre, que la Polynésie française est l'un des territoires les plus touchés par les violences intrafamiliales, et que le taux d'infractions à la législation sur les stupéfiants pour 1 000 habitants y est deux fois supérieur à celui de l'hexagone. Il y a quinze jours, Mme la ministre des outre-mer, en mission en Polynésie, a déclaré la « guerre » à l'ice, une drogue de synthèse qui fait des ravages sur nos îles.

Il ne se passe pas une semaine sans qu'une saisie soit réalisée. Ces chiffres témoignent de l'ampleur du fléau auquel nos douaniers et nos policiers doivent faire face. Cependant, ils souffrent d'un manque d'effectifs et souhaiteraient recevoir des renforts pour mener à bien leurs missions de contrôle et de surveillance, en mer comme sur terre.

De surcroît, nos tribunaux sont engorgés par l'accroissement du nombre de comparutions immédiates.

Suite aux assises territoriales de la sécurité intérieure en outre-mer, qui donneront lieu à la parution du Livre blanc de la sécurité intérieure, les premières annonces faites le 13 février portent notamment sur le renforcement de la sécurité en Martinique, avec l'envoi de moyens supplémentaires.

Vous nous avez rappelé à cette occasion, monsieur le ministre, que la sécurité intérieure en outre-mer était une priorité de votre action. Ces mots sont forts et je me réjouis que vous exprimiez toute la considération que méritent les outre-mer. Cependant, pour passer des paroles aux actes, nous avons grand besoin de moyens supplémentaires en Polynésie française ! Quelles mesures comptez-vous prendre pour pallier le manque de moyens dans le domaine de la sécurité intérieure et selon quel calendrier ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir. – Mme Jeanine Dubié applaudit également.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur.** Vous avez raison, madame la députée, la délinquance enregistrée en Polynésie française revêt un caractère particulier. Si elle est plus basse que dans le reste des outre-mer, elle est marquée par deux fléaux : les violences intrafamiliales et le trafic de drogues et de

stupéfiants. Nous portons une attention particulière à la sécurité en Polynésie française, en nous attachant tout spécialement à ces sujets.

Nous avons ainsi fait progresser de dix-huit le nombre de policiers et de gendarmes mobilisés dans le territoire. Nous y avons en outre maintenu la présence permanente d'un escadron, essentiellement pour garantir le maintien de l'ordre public lorsque c'est nécessaire, mais aussi pour assister nos forces dans leur lutte contre ces fléaux. Malgré ces mesures, les trafics restent élevés, en particulier le trafic de stupéfiants, même si les résultats se sont nettement améliorés durant les deux dernières années.

Ainsi, 653 affaires ont été traitées l'année dernière, contre 459 l'année précédente. Je vous ferai parvenir le bilan précis et complet de l'année 2019 dès qu'il aura été actualisé. Il est important que vous en ayez connaissance. Je peux d'ores et déjà vous dire, cependant, que plus de dix kilos de stupéfiants de type Ice ont été saisis en 2019. Cette drogue de synthèse, essentiellement produite au Japon mais qui déferle dans toute la région du Pacifique, est extrêmement dangereuse.

Nous devons aller plus loin. Les cinquante-cinq mesures du plan national de lutte contre les stupéfiants seront ainsi adaptées aux particularités locales de la Polynésie pour tenir compte de la réalité géographique de ce trafic, qui a surtout pour origine l'Australie et les États-Unis, mais également l'Amérique du sud. Je vous propose, madame la députée, que nous y travaillions ensemble en nous appuyant sur les chiffres que je vous communiquerai.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Nicole Sanquer](#)

**Circonscription :** Polynésie Française (2<sup>e</sup> circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2747

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 février 2020](#)